

BOURSES D'EXCELLENCE LAVOISIER

Étudier sans frontières avec le ministère des Affaires étrangères

Vous êtes

- Étudiant, doctorant ou jeune chercheur non statutaire.
- Âgé de 35 ans maximum (40 ans pour les médecins et 30 ans pour le Collège d'Europe) à la date limite de dépôt des dossiers.
- Diplômé d'un bac + 5 l'année de la demande (universités, écoles d'ingénieur ou de commerce).
- De nationalité française ou ressortissant communautaire ayant effectué l'ensemble de vos études supérieures en France.

Vous souhaitez

- Effectuer un séjour d'études, de perfectionnement ou de spécialisation.
- Effectuer un séjour de recherche doctorale (sciences humaines et sociales) ou post-doctorale (tous domaines).
- Étudier une année au Collège d'Europe (Bruges ou Natolin).
- Préparer une thèse à l'Institut Universitaire Européen de Florence.
- Préparer une thèse en co-tutelle.
- Mener des recherches dans un centre de recherche français à l'étranger.



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DgCiD

Le programme LAVOISIER offre aux étudiants sélectionnés une bourse allant de 305 à 1524 euros par mois. Le montant varie en fonction du projet du candidat et du coût de la vie dans le pays sollicité. Sa durée est de 5 à 12 mois non renouvelables et jusqu'à 18 mois pour les co-tutelles de thèse et Lavoisier Japon. L'étudiant qui fait participer une entreprise française à son projet voit ses chances d'obtention d'une bourse sensiblement renforcées (Convention CITÈRE).

Informations : Espace étudiants www.diplomatie.gouv.fr

Candidature dès octobre : www.egide.asso.fr/bfe